

Formation continue des arbitres

10 avril 2010 sur la base de l'UNAP à Plobsheim

Formation non diplômante organisée par la CRA Alsace.

Tous les arbitres d'Alsace étaient concernés par cette formation axée sur les actions du jury, les arbitres de club, les arbitres régionaux et les arbitres nationaux.

La formation était assurée par Théo Wendling.

Quatre clubs étaient représentés :

- Le MYCB par 7 arbitres
- Le CVM par 2 arbitres
- L'ACAL par 2 arbitres
- L'AOG par 1 arbitre

La journée a commencée à 9H, en salle, par une présentation des personnes présentes, le programme et l'organisation de cette formation et rappel des principales règles de course « quand des voiliers se rencontrent ».

Puis nous sommes allés au bord de l'eau où 4 coureurs de voile radio commandée du MYCB nous ont permis d'observer, de décrire et de noter des situations de course. Nous étions par groupe de 3 arbitres et 1 coureur en VRC, sur des parcours réels avec départ, sections et marques. Les arbitres ont essayé de comprendre les situations et de faire de l'arbitrage direct. Des notes ont été prises pour une exploitation dans l'après midi.



Après un repas a été pris sur place, l'après midi s'est déroulée en salle. Nous avons débattu des situations de conflit du matin, établi une check liste pour les juges. Nous avons décrypté des réclamations, coureur/coureur, réelles écrites, ensuite nous avons vu la rédaction des réclamations arbitre/coureur. Le suivi d'une réclamation a été évoqué, procédures de recevabilité avec le formulaire de réclamation, la conduite d'interrogation entre les deux parties, la rédaction de faits établis et les conclusions, l'information des parties et la rédaction des affichages.



Le bilan de la formation a confirmé que l'utilisation de la VRC permettait de décrire les situations, d'arbitrer de nombreux conflits et que le débat, l'établissement des faits qui ont suivi étaient très intéressants.